

Préambule

Autor(en): **Laur, E.**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **57 (1962)**

Heft 3-4-fr

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Préambule

Sous le titre *Révolution dans l'architecture rurale*, M. Rudolf Schoch, qui vient d'être nommé professeur à l'Université technique de Stuttgart, a exposé dans notre revue (1962 No 1) l'évolution des constructions rurales en relation avec les données de l'agriculture d'aujourd'hui. Beaucoup de ceux qui ont lu l'article, et le soussigné lui aussi, ont eu cette réaction: la raison cède à vos arguments, mais le cœur en souffre.

Entre-temps, lors d'une nouvelle session de l'Association agricole européenne, le problème de l'architecture rurale est revenu sur le tapis. Chez les théoriciens de l'agriculture les idées nouvelles sont admises; le pas est franchi; ils ne paraissent pas avoir conscience de ce que signifie l'abandon d'une belle et riche tradition. Dans notre pays toutefois, et surtout au sein de notre ligue, on n'accepte pas d'un cœur léger une pareille rupture. On se demande si, en dépit des exigences nouvelles de l'exploitation agricole, des formes ne pourraient pas être trouvées qui, tout en satisfaisant aux besoins nouveaux, ne feraient pas table rase de la tradition. On cherche, on s'ingénie. Avec quel succès, l'avenir nous en instruira.

Quoi qu'il en soit, l'ancien mode artisanal de construction, avec les matériaux disponibles sur place, est incontestablement périmé. L'ancienne disposition des bâtiments d'habitation et d'exploitation ne peut pas non plus être conservée. D'où il résulte que les divers ensembles ruraux traditionnels vont, dans un avenir rapproché, être promus au rang de monuments historiques, dont il conviendra au moins de garder de bons exemples caractéristiques dans leur état primitif.

Cette perspective n'est pas nouvelle. Dans d'autres pays, on a prévu ce qui arriverait, et, ce qui est mieux, on a passé de l'idée à sa réalisation.

Il y a deux modes de faire: on peut ériger en musées, sans les déplacer, des ensembles ruraux bien choisis, qui permettront au visiteur de voir comment les paysans d'autrefois vivaient et travaillaient. L'inconvénient du système réside dans la dispersion et la difficulté d'accès, et aussi dans le fait qu'on ne peut sur-le-champ comparer entre eux les types différents.

Vu ces inconvénients, on a créé depuis 1920 environ, surtout dans les pays du nord, des musées de plein air. Dans notre Suisse aussi, dont l'architecture rurale est particulièrement belle et riche, il en a été question; le promoteur était M. Probst, architecte à Zurich, président de Pro campagna, qui avait jeté son dévolu sur un territoire aux portes de Lucerne. Ce projet, qui intéressait notre ligue, fut discuté à l'Assemblée générale de 1940, à Schaffhouse, qui toutefois prit une décision négative. Les opposants faisaient valoir qu'il était aisé, dans un si petit pays, d'aller voir les maisons intéressantes sur place. On pensait aussi que la juxtaposition des types divers dans une même enceinte aurait quelque chose de peu naturel. On inclinait à donner la préférence à des musées régionaux. La question, du reste, fut laissée en suspens. C'était en temps de guerre; on avait d'autres soucis, et, après la guerre, les partisans du musée suisse unique, se souvenant de l'opposition qui s'était manifestée, n'eurent pas le courage de relancer leur proposition.

En revanche l'étude scientifique de l'architecture rurale de la Suisse fut vigoureusement poursuivie, et s'accompagna d'inventaires. Mais, au cours de ces recherches, un fait devint toujours plus évident: les vieilles demeures paysannes classiques disparaissent à un rythme rapide, et, dans celles qui subsistent, l'aménagement intérieur est presque partout transformé à tel point qu'il ne restera bientôt plus aucun spécimen intérieurement intact. En d'autres termes:

on a laissé s'écouler un temps précieux. On a créé, il est vrai, en maintes localités, des musées locaux, on y a accumulé des meubles et des objets qui font partie du patrimoine culturel de la Suisse rurale. D'importantes collections se sont enrichies, tout spécialement le Musée bâlois des traditions populaires. Mais l'initiative de fonder un musée de plein air pour la Suisse entière n'a pas été reprise jusqu'ici.

Eh bien, cette idée, nous la formulons ici dans notre revue, en donnant la parole à la voix la plus autorisée. M. Max Gschwend, directeur de l'*Etude de la maison rurale en Suisse*, à Bâle, organe créé par la Société suisse des traditions populaires, expose le projet d'un musée de plein air, montre que c'est le dernier moment pour le constituer, si on veut qu'il ne soit pas inférieur à ceux de l'étranger, et décrit les conditions à remplir pour que ce musée renferme et offre au regard une somme de l'ancienne culture paysanne de notre patrie.

Il s'agit là d'une grande tâche, qui intéresse le pays entier; elle ne pourra être accomplie qu'en unissant les forces et les ressources, et elle demandera plusieurs années. L'heure cependant est propice pour l'entreprendre. Le nouvel article constitutionnel en effet fait à la Confédération un devoir de favoriser et d'appuyer généreusement la sauvegarde du patrimoine, quand le but est incontestablement d'importance nationale. Or la création d'un musée de plein air est sans conteste une œuvre de sauvegarde à laquelle la Confédération, soucieuse aussi de ce qui touche aux traditions populaires, s'honorerait de donner naissance.

Nous souhaitons que le plaidoyer si convaincant de M. Gschwend éveille le plus vif intérêt, qu'on entende son appel, et que tous ceux qui sont compétents et qualifiés pour mener à bien ce projet s'unissent et se mettent sans délai à l'ouvrage.

E. Laur (Trad. Ld G.)

Un musée suisse de plein air

Nos campagnes. Autrefois et aujourd'hui

En traversant le Plateau suisse, on se croit dans une région principalement agricole; pourtant, sur de nombreux parcours, on aurait peine à discerner quand on quitte une agglomération et quand on en atteint une autre, n'était l'écrêteau de limite de localité au bord de la route. Partout, le long des voies principales, des maisons surgissent de terre, les unes à côté des autres. Souvent les villages ont encore l'apparence d'une agglomération rurale. Mais combien d'atteintes n'ont-ils pas déjà subies! Les maisons anciennes, intéressantes du point de vue scientifique, sont en voie de disparaître. C'est par l'extérieur surtout qu'elles se présentent dans les formes architecturales qui remontent au XVIIe et au XVIIIe siècles.

Pourquoi nous laissons-nous leurrer par l'extérieur? N'avez-vous pas constaté, vous promeneurs du dimanche, que nos villages ne sont plus des villages paysans? Beaucoup de maisons de paysans ne sont plus habitées par des paysans. Y vivent maintenant des employés, des fonctionnaires, etc. Dans le meilleur cas, ces nouveaux propriétaires ont hérité aussi d'un lopin de terre; ils le louent, ou ils le cultivent eux-mêmes, jusqu'au jour où une offre d'achat les tente, et alors ils en tirent un coquet bénéfice. Pour la plupart des gens, la maison paysanne n'est plus digne d'être conservée et, de fait, elle n'est pas pratique; les installations sanitaires sont médiocres, ou font tout à fait défaut; le temps a fait son œuvre; il faudrait réparer, reconstruire... Que de fois j'ai entendu